



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Que :

En date du 8 janvier 2019, lors de la séance régulière, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 128-2019 autorisant l'adhésion à un fonds d'assurance collective.

Le règlement est disponible au bureau municipal au 806, rang de la Rivière Sud, pour consultation. (Mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 16 h 30).

DONNÉ À Saint-Roch-Ouest, ce 16^e jour du mois de janvier 2019.

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, **Sherron Kollar**, *directrice générale et secrétaire-trésorière* de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le mercredi 16 janvier 2019.

Signé à Saint-Roch-Ouest, ce 16^e jour du mois de janvier 2019.

Sherron Kollar,
Directrice générale et secrétaire-trésorière